

## **Propositions pour une relance durable de notre système alimentaire**

Conseil du système alimentaire montréalais

### **Contexte**

La crise sanitaire a apporté une attention accrue sur le système alimentaire. Une prise de conscience se dessine qui ouvre la porte à une transformation du système vers une plus grande autonomie alimentaire pour le Québec, afin de renforcer notre résilience aux crises sanitaires, économiques et écologiques auxquels nous pourrions faire face.

Le Conseil du système alimentaire montréalais s'est mobilisé pour identifier des pistes de solutions et ainsi contribuer à l'effort collectif pour rendre notre communauté plus résiliente.

### **Ancrages**

La majorité des problèmes qui sont devenus évidents pendant la crise de la COVID-19 ne sont pas des problèmes nouveaux, mais des problèmes systémiques qui ont été accentués sous la pression des mesures sanitaires.

Les propositions qui suivent sont ancrées dans les cinq orientations identifiées lors de la planification stratégique du Conseil SAM, fruit d'un processus collaboratif qui a mobilisé plus de 170 parties prenantes. Elles visent à :

1. Augmenter l'accès au marché montréalais pour les produits locaux
2. Diminuer l'empreinte écologique du système alimentaire
3. Réduire l'insécurité alimentaire
4. Améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation
5. Œuvrer pour la consolidation des projets structurants et la collaboration intersectorielle du système alimentaire montréalais

### **Actions à court et à moyen terme**

Les propositions suivantes pourront être mises en application (a) à court terme, dans les prochaines semaines et mois, pour maintenir les innovations qui ont survécu lors de la crise et qui continueront à avoir leur raison d'être après sa fin; (b) à moyen terme, d'ici un an, pour poser des premiers gestes vers des changements structurants pour une plus grande résilience.

## **Propositions pour une relance durable de notre système alimentaire**

-

### **Réponse à l'insécurité alimentaire**

1. Maintenir la distribution des repas aux personnes en situation d'itinérance; identifier des lieux extérieurs comme points de cueillette et consommation où il est possible de respecter la distanciation sociale.
2. Maintenir les services de livraison à domicile de l'aide alimentaire pour les personnes vulnérables, pour des repas préparés ainsi que pour des denrées qui peuvent être préparés à la maison.
3. Soutenir les organismes qui permettent de structurer et coordonner les opérations logistiques (approvisionnement, transformation, distribution) de l'aide alimentaire sur le territoire local, et qui appuient les organismes qui offrent des services directs aux personnes vulnérables.
4. Développer et faciliter la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire, en veillant à ce qu'il soit sain et universel, et élaboré en collaboration avec les principaux groupes d'intervenants.
5. Identifier et bonifier des programmes de soutien au revenu afin de garantir à chacun un revenu décent (au-delà du seuil de faible revenu).

### **Production de proximité**

6. Identifier et analyser les espaces avec un potentiel pour la production agricole au sein des actifs de l'agglomération de Montréal (étude spatiale), public et privé, et caractériser la faisabilité de l'implantation d'un projet (superficie, accessibilité, accès à l'eau, qualité du sol, etc.).
7. Développer un programme de maillage entre propriétaires, promoteurs, gestionnaires d'immeubles en zone blanche et des porteurs de projets. Favoriser surtout des projets à vocation sociale.
8. Création d'un programme pour bonifier l'offre d'accompagnement/incubation des producteurs urbains, par les activités de formation, d'échange et le développement des partenariats stratégiques.
9. Démarrer et soutenir le processus pour l'élaboration d'une vision stratégique en agriculture urbaine pour la Ville de Montréal.

### **Achat local – vente directe et commerce de détail**

10. Mener une campagne de communication pour faire connaître les produits des producteurs et transformateurs montréalais.
11. Adopter des dérogations aux règlements municipaux qui empêchent l'installation des points de livraison pour l'agriculture soutenu par la communauté. S'inspirer de l'exemple

de l'arrondissement de Verdun pour la livraison de paniers du Réseau des fermiers de famille.

12. Accélérer le déploiement des infrastructures numériques qui facilitent la vente directe de repas ou de denrées, notamment celles qui offrent des possibilités de tarification sociale pour garantir un accès aux produits frais aux personnes vulnérables.
13. Maintenir l'assouplissement des contrats entre commerçants et distributeurs pour permettre un plus grand pourcentage d'approvisionnement de produits auprès des producteurs et transformateurs locaux.

#### **Achat local – approvisionnement institutionnel**

14. Mobiliser les institutions publiques à se doter de cibles précises et croissantes à travers le temps en matière d'approvisionnement alimentaire local en encourageant et facilitant la création de modèles d'outils de quantification.
15. Exiger l'identification systématique de la provenance des aliments par les distributeurs.
16. Modifier les critères pour les appels d'offre gouvernementaux afin de favoriser des produits écoresponsables, notamment les produits qui nécessitent un minimum de kilométrage pour leur livraison, contribuant ainsi à la réduction des gaz à effet de serre. Assouplir l'obligation d'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire.